

sondages n'ont malheureusement pas empêché la population d'élire plus de députés de ce parti que jamais auparavant. Rien ne prouve donc que les gens se laissent duper par les sondages.

Monsieur l'Orateur, je suis déçu de ce que le parti qui défend la liberté d'information ait soudainement décidé de museler la presse et de refuser à la population canadienne l'information qu'elle a toujours reçue. Il veut tous nous placer dans une situation semblable à celle qui existe derrière le rideau de fer où nous serions obligés de nous blottir près de nos radios tard en soirée, écouter les nouvelles de Détroit, fermer les lumières pour que la GRC n'entre pas en défonçant les portes et obtenir les nouvelles des derniers sondages pour savoir ce qui se passe au Canada. Il n'y a absolument aucun doute que c'est ce qui se passerait si ce bill était adopté. Pour ces raisons, monsieur l'Orateur, je suis certain que le bill sera rejeté.

**L'hon. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, je suis en faveur de la mesure et je félicite le député d'Athabasca (M. Shields) de nous avoir présenté le bill de l'avoir rédigé d'une façon très sérieuse et de l'avoir défendu d'une manière persuasive.

Je dois dire que j'ai été bien déçu quand l'orateur précédent a tenté de nous prouver que la motion équivalait à nier le principe de la liberté de parole. Il n'est nullement question de museler la presse. En fait, de nombreux journalistes ont des réserves à faire quant à la façon dont les sondages sont menés et quant à la précision des résultats. La différence entre les données d'un sondage et l'opinion exprimée par une personne sur le résultat probable des élections, c'est que les sondages sont perçus comme ayant une valeur scientifique ou technique, soit quelque chose de réalisé d'une manière professionnelle et scientifique dont la précision des résultats est garantie par les méthodes utilisées. Pourtant nous savons bien monsieur l'Orateur qu'un bon nombre de ces sondages sont fort imprécis.

J'approuve donc sans réserve la mesure et j'espère que les députés accepteront que le projet soit transmis au comité. Le député de Don Valley-Est (M. Smith) a oublié de mentionner que le premier ministre (M. Trudeau), à l'occasion de la lecture du discours du trône, a déclaré qu'il examinerait différents moyens d'améliorer le processus électoral. C'est sûrement une des questions qu'un comité de la Chambre devrait être appelé à examiner, car les points de vue divergent à ce sujet. En fait, quelques députés de l'autre côté de la Chambre partagent l'opinion de mon collègue d'Athabasca. Un article paru dans *The Citizen* du 20 juin 1980 intitulé «Un député dénonce les sondages en période électorale», disait ceci:

Un député libéral a réclâmé qu'on interdise de publier les résultats de sondages d'opinion au cours d'une campagne électorale.

M. Gilbert Parent, député de la circonscription ontarienne de Welland, a déclaré jeudi à la réunion annuelle des journalistes de la radio et de la télévision du Canada central, que les sondages ne devraient pas être publiés au cours du mois qui précède les élections. Il a dit que ces sondages étaient une façon d'influencer voire même de manipuler les électeurs.

Le député d'en face qui s'est exprimé avec toute la sagesse et la compétence qui est le lot de nos vis-à-vis, n'a sûrement pas

### *Loi électorale du Canada*

sondé ses collègues, car ils sont nombreux de son côté, ceux qui, je l'ai bien vu en parlant avec eux, n'ont pas que les louanges à faire au sujet des sondages.

Vraiment, il est injuste qu'un député, même s'il a une opinion bien arrêtée sur une question précise, laisse entendre que la sagesse collective de la Chambre n'a pas plus de poids que celle d'une poignée d'acolytes au nom desquels il intervient. Néanmoins, je conviens avec mon honorable ami d'Athabasca et le député de Welland (M. Parent) que les sondages peuvent nuire à un processus démocratique ordonné.

L'une des raisons d'être des sondages—et le député d'Athabasca y a fait allusion—c'est que certaines gens sont très impatientes de connaître les résultats des élections. Les journalistes et les sondeurs prennent plaisir à tenter de prédire ces résultats, et je crois que ce faisant, ils peuvent modifier les intentions de vote de particuliers ou de groupes de personnes.

Ce qui est encore plus déconcertant, c'est que nous sommes de plus en plus bombardés de divers types de sondages menés par des sondeurs plus ou moins expérimentés; en fait, certains sondages sont très peu scientifiques. Ainsi, d'après moi, les sondages ont de plus en plus tendance à être inexacts et à embrouiller les électeurs, ce que je trouve tout à fait malsain. Les députés savent que la politique de nos jours est un jeu assez compliqué sans qu'on essaie de brouiller les cartes d'avantage en effectuant des sondages d'opinion qui ne reflètent peut-être pas la réalité.

Ce que je veux faire ressortir, c'est que si l'on doute parfois de la compétence de sondeurs professionnels, on a encore plus raison de se méfier des sondages et enquêtes effectués par des non-professionnels, que je qualifierais d'amateurs. Par exemple, prenons le cas des élections. Un sondage Gallup publié juste avant les élections indiquait que 48 p. 100 des électeurs se proposaient de voter pour le parti libéral, 28 p. 100 pour les conservateurs, 23 p. 100 pour le NPD, et 2 p. 100 pour d'autres partis. Eh bien, d'après ce sondage, il y aurait un écart de 20 points entre les conservateurs et les libéraux. Les résultats des élections ont ramené cet écart à dix points. C'est là une inexactitude énorme et flagrante, monsieur l'Orateur. Le résultat final a été de 43.9 p. 100 pour le parti libéral, 33 p. 100 pour le parti conservateur, 19,8 pour le NPD et 1.6 p. 100 pour le Crédit social. Je dis que c'est là une inexactitude énorme, monsieur l'Orateur, pour un sondage effectué par des professionnels, à ce qu'on me dit.

● (1640)

Il est hors de doute, ainsi que l'a signalé mon collègue le député d'Athabasca, qu'il existe des possibilités de tripatouillage et de manipulation et j'estime que cela peut gravement porter atteinte au processus démocratique. Mon collègue de l'autre côté a cité une réflexion de Charles Lynch qui renforce sa thèse, mais je crois également—et c'est mon autre argument—que tout sondage peut comporter en soi un biais. M. Lynch en parle dans un article publié dans la *Gazette* de Montréal le 18 mars 1980, et je cite: